

Usurpation bien immeuble

Par **Bleu**, le **03/11/2015 à 10:38**

Bonjour à tous.

Je ne parle pas français, mais je comprends quand je l'ai lu. Je remercie tous ceux qui peuvent aider.

Voici ma question:

Quel crime commis par une personne qui se approprie un appartement sans l'autorisation de son propriétaire. Et je suis plus précis: la propriété est l'ex-épouse d'un homme qui prend le relais d'un appartement il, changé la serrure de la porte et a déménagé à y vivre sans un bail ou un accord avec son ex-femme. La procédure de divorce est pas terminée (que commencer), mais l'homme refuse de remettre la propriété. Comment peut-elle récupérer?

Quel genre de plaintes faire et où?

Merci à tous.